

PROTOCOLE SANITAIRE DU LYCEE GUEBRE-MARIAM

LES DIFFÉRENTS CAS POSSIBLES ET LES MESURES PRÉVUES

Cas n°1 : L'élève est testé positif

- L'élève reste à domicile et évite les contacts.
- Les parents signalent au Lgm que l'élève reste à domicile (par téléphone ou par mél) car il est testé positif.
- L'élève testé positif ne peut revenir au Lgm qu'après une période minimale de 7 jours incompressible (ou 5 jours s'il dispose d'un schéma vaccinal complet) ;

La classe est maintenue en présentiel (si 3 cas positifs sont constatés sur une période de 7 jours glissants, le Lgm se réserve le droit de faire basculer la classe en distanciel).

Cas n°2 : L'élève est identifié comme cas contact à risque (toute personne vivant avec un cas avéré ou ayant été en contact avec un cas prolongé sans mesure de protection efficace (port du masque, distanciation))

- L'élève reste à domicile et évite les contacts.
- Les parents signalent au Lgm que l'élève reste à domicile (par téléphone ou par mél) car il est un cas contact.
- L'élève qui ne se fait pas tester revient au Lgm après une période de 5 jours, sur présentation d'un test négatif.
- L'élève a la possibilité de revenir au Lgm en présentant immédiatement un test PCR ou antigénique négatif, puis un nouveau test au bout de 4 jours.
- Si l'élève dispose d'un schéma vaccinal complet, il peut revenir immédiatement en classe sur présentation d'un test PCR ou antigénique négatif.

Cas n°3 : L'élève est à la maison et présente des symptômes évocateurs (fièvre, toux, nez qui coule, diarrhée, vomissements, perte de goût et/ou d'odorat, courbatures...)

- L'élève reste à domicile et évite les contacts.
- Les parents signalent au Lgm que l'élève reste à domicile (par téléphone ou par mail) car il présente des signes évocateurs.
- S'il y a suspicion de COVID, l'élève fait un test. Si le test est positif, l'élève devra rester chez lui (voir cas n°1). Si le test est négatif, le retour à l'école sera possible immédiatement sur présentation du résultat de moins de 48h.

Cas n°4 : L'élève est à l'école et présente des symptômes évocateurs

- L'élève est isolé à l'infirmerie.
- L'infirmière prévient la famille pour qu'elle vienne chercher l'élève dès que possible.
- L'élève reste à domicile et évite les contacts.
- S'il y a suspicion de COVID, l'élève fait un test. Si le test est positif, l'élève devra rester chez lui (cas n°1). Si le test est négatif, le retour à l'école sera possible immédiatement sur présentation du résultat de moins de 48h.

Cas n°5 : Si vous êtes dans l'attente d'un résultat d'un test COVID concernant l'élève ou un membre de sa famille.

- N'envoyez pas l'élève ou sa fratrie à l'école.
- Signalez au Lgm que vous êtes en attente d'un résultat de test (par téléphone ou par mél).
- Restez à domicile jusqu'au résultat du/des test(s).
- Si le test de l'élève ou des autres membres de sa famille est négatif, l'élève peut revenir à l'école de suite.
- Si l'un des tests concernant l'élève est positif, informez le Lgm et appliquez la procédure pour un élève testé positif (cas n°1).
- Si l'un des tests concernant un membre de sa famille est positif, informez le Lgm et appliquez la procédure pour un élève cas contact (cas n°2)

Cas n° 6 : Si l'un des enseignants de votre enfant est testé COVID

- Il reste isolé chez lui 7 jours (ou 5 s'il dispose d'un schéma vaccinal complet).
- Le LGM fait tout son possible pour qu'il soit remplacé.

Cas n° 7 : Si l'un des enseignants de votre enfant est cas contact

- Il peut prendre sa classe s'il présente un schéma vaccinal complet et un test antigénique pratiqué immédiatement puis de nouveau 7 jours après.
- S'il est personne à risque ou s'il ne dispose pas d'un schéma vaccinal complet, il doit rester à domicile et éviter les contacts pendant 5 jours.

AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LE PROTOCOLE SANITAIRE

En maternelle :

- La mesure exceptionnelle de scission des classes en maternelle est suspendue.

Les repas au Lgm :

- Les élèves seront invités à manger en extérieur en petits groupes, après s'être lavé les mains. S'ils mangent à table, ils n'occupent qu'une place sur deux.

Le respect des gestes barrières :

- Durant les récréations, les élèves du secondaire ne seront pas autorisés à jouer sur le stade.
- Les élèves (sauf maternelle) devront porter un masque sur leur visage à tout moment de la journée. Un 2^{ème} masque de rechange, en cas de perte, sera dans le cartable.
- Le masque sera impérativement renouvelé ou lavé chaque jour.
- Les classes seront régulièrement aérées et désinfectées par le Lgm.
- Du désinfectant sera mis à la disposition de tous dans différents lieux de l'établissement.
- Pour déposer les élèves et venir les récupérer au Lgm, les parents respecteront une distance sociale de 1 mètre, sans regroupement.
- Rappel des gestes barrières :



Exemplarité des adultes :

- Tout adulte doit obligatoirement porter un masque en permanence dans l'établissement, en intérieur et à l'extérieur.

m.a.j. au 6 janvier 2022.